

Accueil>NOT BETA>Trouver un...

La version originale de cette page [en](#) a été modifiée récemment. La version linguistique que vous avez sélectionnée est en cours de traduction par nos traducteurs.

anglais

Swipe to change

Trouver un...

Cette rubrique donne des conseils pour trouver divers professionnels du droit.

Il n'existe pas de traduction officielle de la version linguistique affichée.

Une traduction automatique de ce contenu est disponible ici. Veuillez noter qu'elle est fournie uniquement à des fins d'information contextuelle. Le propriétaire de cette page décline toute responsabilité quant à la qualité de ce texte résultant d'une traduction automatique.

-----français-----bulgareespagnoltchèquedanoisallemandestoniengreccroateitalienlettonlituanienhongroismaltais
néerlandaispolonaisportugaisroumainsslovaqueslovènefinnoissuédois

Si vous vous trouvez en situation de conflit juridique ou si vous recherchez des conseils en droit, vous aurez besoin d'un [avocat](#).

Si vous voulez donner force probante et sécurité juridique à un acte sous seing privé ou obtenir l'exécution d'un acte ou d'un titre, si vous avez besoin d'un arbitre dans le cadre d'un litige, ou si vous recherchez simplement des conseils juridiques, vous pouvez vous adresser à un [notaire](#).

Si vous avez besoin

de comprendre et d'être compris pendant une audience ayant lieu dans un autre État membre

de la traduction juridique d'un document ou d'un contrat

d'une interprétation au tribunal, au commissariat ou devant des autorités administratives, vous pourrez vous adresser à un [traducteur ou interprète juridique](#).

Si vous décidez de recourir à la médiation, vous vous adresserez à un [médiateur](#) qui vous aidera à analyser la situation et à aboutir à un accord.

Si vous avez besoin d'un spécialiste pour examiner un objet ou une situation, vous pouvez faire appel aux services d'un [expert en criminalistique](#).

Dernière mise à jour: 20/05/2019

Cette page est gérée par la Commission européenne. Les informations qui y figurent ne reflètent pas nécessairement la position officielle de la Commission européenne. Celle-ci décline toute responsabilité vis-à-vis des informations ou des données contenues ou auxquelles il est fait référence dans le présent document. Veuillez consulter l'avis juridique pour connaître les règles de droits d'auteur applicables aux pages européennes.